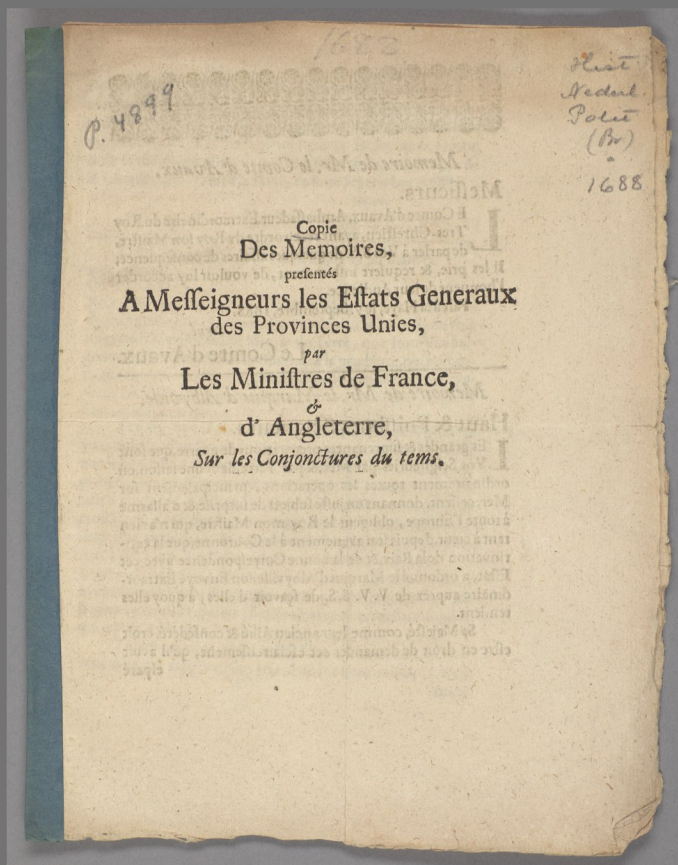


Avaux, Jean Antoine

Copie des mémoires, présentés à Messeigneurs les Estats ...



Tryck // / I25 B14c Br. I688

Tillkomstår 1688

Digitaliserad år 2019



National Library
of Sweden

P. 4899

Hist
Nedert.
Polit
(Br)

1688

Copie
Des Memoires,
 presentés
A Messieurs les Estats Generaux
 des Provinces Unies,
 par
Les Ministres de France,
 &
d' Angleterre,
Sur les Conjonctures du tems.



Memoire de Mr. le Comte d'Avaux.

Messieurs.

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrestien, ayant receu ordre du Roy son Maistre, de parler à Vos S. S. de quelques affaires de consequence; Il les prie, & requiert instamment, de vouloir luy accorder l'honneur de leur Audience.

Fait à la Haye, le 7. Septembre, 1688.

Signé,

Le Comte d'Avaux.

Memoire de Mr. le Marquis d'Albyville.

Haut & Puissants Seigneurs.

LEs grandes & suprenantes preparations de guerre, que font Vos Seigneuries par Mer, & par Terre, dans une saison, où ordinairement toutes les operations, principalement sur Mer, cessent, donnant un juste subject de surprise, & d'allarme à toute l'Europe, obligent le Roy mon Maistre, qui n'a rien tant à cœur, depuis son avènement à la Couronne, que la continuation de la Paix, & de la bonne Correspondence avec cet Estat, a ordonné le Marquis d'Albyville, son Envoyé Extraordinaire auprez de V. V. S. S. de sçavoir d'elles, à quoy elles tendent.

Sa Majesté, comme leur ancien Allié & confederé, croit estre en droit de demander cet esclarcissement, qu'il avoit
 esperé

esperé avec
 comme ell
 ration, &
 moindre e
 & de se m
 la Chrestie

M
 Messie

LE defi
 tranqu
 les grands
 gneuries,
 pagne tou
 venir les
 sans dou
 Et

vos conse
 que se por
 guerre, qu
 tale à tou
 croire, qu
 despenles
 sent à leur
 troupes es
 avancée,
 si grand a
 qui repon
 Tou
 je ne doit

espéré avec juste raison d'apprendre de leur Ambassadeur; mais comme elle voit retarder ce devoir d'Alliance & de Confédération, & qu'on s'arme si puissamment, sans luy faire dire la moindre chose, elle se trouve obligée de renforcer sa Flotte, & de se mettre en estat, de pouvoir faire maintenir la Paix de la Chrestienté. Fait à la Haye, ce 8. de Septembre, 1688.

Signé,

Le Marquis d'Albyville.

Memoire de Mr. le Comte d'Arvaux.

Messieurs.

LE desir sincere, qu'a le Roy mon Maistre, de maintenir la tranquillité de l'Europe, ne permet pas à sa Majesté, de voir les grands armemens de Mer, & de Terre, que sont Vos Seigneuries, sans prendre les mesures, que la prudence, qui accompagne toujours toutes ses actions, luy peut inspirer, pour prevenir les malheurs, que ces preparatifs de guerre entraineront sans doute après eux.

Et quoy que le Roy soit bien persuadé de la sagesse de vos conseils, & qu'on nedoive pas s'imaginer, qu'une Republique se porte si aisement à prendre les armes, & à allumer une guerre, qui dans la conjoncture presente ne peut estre que fatale à toute la Chrestienté: Sa Majesté neanmoins ne peut croire, que Vos Seigneuries s'engageassent dans de si grandes despenses au dedans, & au dehors de leur Estat, qu'elles prissent à leur solde, & qu'elles fissent venir dans leur Pays tant de troupes estrangeres, qu'elles missent en mer, dans une saison si avancée, une Flotte si nombreuse, & qu'elles preparassent un si grand attirail de guerre, si elles n'avoient un dessein formé, qui reponde à la grandeur de ces preparatifs.

Toutes ces circonstances, Messieurs, & tant d'autres, que je ne doit pas rapporter icy, persuadent avec raison le Roy
mon

mon Maistre, que cet armement regarde l'Angleterre: C'est pourquoy sa Majesté m'a commandé, de vous declarer de sa part, que les liaisons d'amitié & d'alliance, qu'elle a avec le Roy de la Grande Bretagne, l'obligeront non seulement à le secourir; mais encore à regarder comme une infraction manifeste de la Paix, & comme une rupture ouverte contre sa Couronne, le premier Acte d'hostilité, qui se fera par vos troupes, ou par vos Vaisseaux, contra sa Majesté Britannique.

Je laisse Messieurs à la prudence de Vos Seigneuries, à faire reflexion sur les suites, que peuvent avoir de pareilles entreprises. Sa Majesté ne m'ayant ordonné de vous faire cette declaration de sa part, que dans la sincere intention, qu'elle a, de prevenir (comme j'ay desia eu l'honneur de vous le dire) tout ce, qui peut troubler le repos de l'Europe. Fait à la Haye, le 9. Septembre, 1688.

Signé,

Le Comte d'Avaux.

LE Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire du Roy Tres-Chrestien, a reçu ordre du Roy son Maistre, de faire sçavoir à Vos Seigneuries, que comme sa Majesté est informée des mouvements, qui se font vers les Frontieres de l'Electorat de Cologne, contre le Cardinal de Fürstenberg, & contre le Chapitre: Elle est resoluë de maintenir le Cardinal, & le Chapitre dans leurs Droits & Privileges, contre tous ceux, qui les y voudront troubler. Sa Majesté s'assure, que ceux, qui aimeront la conservation de la tranquillité publique, ne se porteront à aucun acte d'hostilité contre le Cardinal, & le Chapitre, ny contre les Places & Pays de cet Electorat, dont le Gouvernement, & l'Administration leur appartient. Fait à la Haye, le neufiesme Septembre, 1688.

Signé,

Le Comte d'Avaux.